

## **L'économie libanaise de l'après guerre : Une première évaluation**

**Kamal Hamdan**

Lorsque la guerre civile prit formellement fin en 1990, le Liban se trouvait manifestement confronté à de nouvelles données structurelles, sur le triple plan local, régional et international.

Sur le plan intérieur, la guerre civile s'est soldée par des pertes humaines et économiques énormes. A part les dizaines de milliards de dollars de stock de capital détruit dans les deux secteurs public et privé, notamment les infrastructures, le niveau moyen des revenus provenant des activités économiques, fut profondément affecté par la durée des hostilités. Mesuré en terme de valeur ajoutée par tête d'habitant, le revenu moyen des Libanais a baissé de deux tiers entre 1975 et 2000<sup>(1)</sup>, selon des sources officielles. En d'autres termes, ce revenu aurait du être, si la guerre n'avait pas eu lieu, trois fois supérieur à son niveau actuel, évalué à environ 5000 USD par habitant. Or, les implications de cette chute dont une grande partie de la classe politique, voire même des gens ordinaires, n' a pas réalisé correctement les coûts et l'étendue- ont intensément marqué l'ensemble de l'ère d'après Taëf, et influé directement sur les comportements des différents groupes sociaux.

Sur le plan régional, de profondes mutations et bouleversements ont marqué le début des années 1990. D'un côté les pays du Golfe étaient en train de parachever la construction de leurs infrastructures (ports, aéroports, réseaux routiers, eau, électricité, écoles et universités, hôpitaux...), malgré les fluctuations brutales des prix du pétrole, qui accusaient une tendance générale à la baisse. De l'autre, la majorité des régimes arabes à caractère antérieurement dirigiste, se hâtait vers une plus grande libéralisation, et une révision quasi systématique de leur politique économique ; cette révision se passant sous différentes formes et à des vitesses variées d'un pays à l'autre<sup>(2)</sup>. A la même époque, l'Irak qui venait de remporter sa guerre contre l'Iran,

---

· chef de la section économique à la Consultation & Research Institute

<sup>1</sup>- "Estimation des pertes et revenus en raison des agressions israéliennes contre le Liban", Rapport du gouvernement libanais, janvier 2000

<sup>2</sup>- L'Egypte était la première à entamer cette révision à partir du début des années 1970, suivie par l'Algérie et l'Irak dans les années 1980 puis par la Syrie à partir du début des années 1990.

allait bientôt s'engluer, à la suite de l'annexion de Koweït, dans une guerre beaucoup plus fratricide, qui s'est soldée par une destruction quasi-totale du pays. L'ensemble de ces mutations et bouleversements ont radicalement modifié l'environnement régional et par conséquent, le champ d'action vital de l'économie libanaise. Tout au long des années 1960 et 1970 le Liban a joué un rôle d'intermédiation multidimensionnel au niveau de cet environnement et de ces sphères (intermédiation commerciale, bancaire, tertiaire voire industrielle)<sup>(3)</sup>.

En bref, le fait essentiel qui se dégage de cette nouvelle donne est le suivant : le Liban, en tant que nécessité économique pour l'hinterland arabe, n'est plus aussi vital que par le passé ! Ceci d'ailleurs aboutit à d'autres conclusions non moins importantes : les Libanais qui ont profondément cru dans le passé à la pérennité des facteurs de croissance économique des années 1950 et 1960, se trouvent de plus en plus convaincus actuellement de la relativité, dans le temps et dans l'espace, de ces facteurs.

Sur le plan international, les bouleversements ne semblent pas moindres ; au contraire, ils confirment solennellement l'émergence d'une nouvelle ère, celle de l'après « guerre froide » et de l'après « mur de Berlin », s'accompagnant d'un développement exceptionnel des phénomènes de mondialisation, de libéralisation, et des réseaux d'information et de télécommunications. Il faut noter que ces phénomènes, dont les effets ne semblent pas encore avoir pris fin, ne cessent de susciter des changements structurels à divers égards : division technique de plus en plus poussée du travail, domination de l'idéologie de la concurrence et de la dérégulation, tendance nette à une plus grande spécialisation, régionalisation et intégration des économies nationales, modification profonde des structures des coûts de production, diversification des formes de travail et des facteurs de production, tertiarisation et financiarisation plus marquées de l'activité économique... Aussi faut-il remarquer que l'ensemble de ces changements influe énormément sur l'affectation optimale des ressources, c'est à dire sur les fondements de développement économique et social. Ainsi, un pays comme le Liban – qui sort miné d'une guerre civile aussi désastreuse, puis affaibli par ailleurs par la restructuration de son espace

---

<sup>3</sup> - Cette intermédiation revêtait à l'origine un caractère commercial (années 1950), puis bancaire (années 1960). Dans la première moitié des années 1970, le Liban a commencé à jouer un rôle d'intermédiation industrielle ; cependant l'éclatement de la guerre du Liban en 1975 a affaiblit considérablement cette fonction.

économique extérieur- se trouve confronté dans cette nouvelle donne internationale, à d'énormes défis additionnels qu'il ne peut pas se permettre d'ignorer ou de sous-estimer.

## **II- L'après guerre et la réaction de l'establishment**

Face à ces bouleversements majeurs, quelle a été la réaction du nouvel «establishment » qui a dominé durant l'après guerre ?

1- Politiquement, un mariage a été opéré essentiellement entre les «seigneurs » de la guerre, puis entre ceux-ci et les «seigneurs » du grand capital ; Mais ce mariage n'a toujours pas été aisé, à cause du difficile agencement des équilibres intra-communautaires et inter-communautaires, dans une période fortement marquée par un sentiment de triomphalisme chez les uns et un sentiment de déception et de défaite chez les autres. D'autant plus que cet agencement n'était pas, uniquement le fait d'acteurs politiques locaux, mais était davantage commandé par des acteurs régionaux, notamment syrien, qui jouaient et jouent toujours un rôle déterminant. Or, il faut avouer que ce mode de transition à la paix a débouché davantage à cause de ses formes d'applications que des textes et déclarations de principes qui étaient censés le réglementer- sur un environnement politique qui n'a pas encouragé substantiellement l'investissement et la croissance économique tout au long des années 1990. En effet, l'inversion des dynamiques relationnelles qui liaient chacune des communautés à l'Etat, les tentations de certaines élites communautaires à la recherche de nouveaux «sponsors » régionaux ou internationaux après de l'accord de Taëf, de substituer leur domination à celle des autres au niveau de l'équilibre général des forces inter-communautaires<sup>(4)</sup>, n'a pas créé les conditions propices pour un décollage économique durable et auto-entretenu durant la dernière décennie. Un certain attentisme régnait à cette époque dans les rangs des grands acteurs économiques, surtout ceux impliqués par les investissements productifs et à long terme, et non ceux concernés essentiellement par la maximisation des profits spéculatifs à court terme.

### **2- La nostalgie du temps passé :**

---

<sup>4</sup> - Voir Kamal Hamdan "Le Conflit Libanais" Garuet- France, UNRISD- Genève 1997.

Dans le cadre de ce mode de transition politique controversé, les principaux choix et alternatives qui ont été élaborés ou proposés en matière de reconstruction, ont été implicitement imprégnés d'une nostalgie suffoquante de la période de l'avant guerre. L'«Establishment» politique de l'après guerre, artificiellement renouvelé à la hâte dans trois élections parlementaires successives, ne possède manifestement pas un «projet économique» clair, bien défini et spécifique, qui puisse répondre aux défis et bouleversements mentionnés plus haut. L'analyse des grands traits du discours politique dominant durant cette période, ainsi que des déclarations ministérielles des gouvernements successifs, montre clairement que les principales «convictions» de la classe politique se limitaient aux schémas et thèmes réducteurs suivants : Le Liban, avec la restitution d'une forme de pouvoir central, sécurité et infrastructure surtout dans le cadre du Grand Beyrouth- et d'un paradis fiscal opérationnel, parviendrait à réaliser «normalement» ses objectifs en matière de croissance économique (doubler le PIB par tête d'habitant, en 10 ans à titre d'exemple)<sup>(5)</sup>; sachant que selon ces schémas réducteurs, c'est de cette croissance que découleront d'une façon automatique et spontanée les solutions nécessaires aux problèmes sociaux qui se sont profondément aggravés durant les années de guerre. En fait, ce discours politique a souvent eu tendance à ne considérer la guerre que comme une «parenthèse» dans la genèse séculaire de l'entité libanaise, et que par conséquent une ou deux décennies de «croissance économique effaceront» sans doute «les séquelles de la guerre» et assureront le retour du pays à la «normale». Dans cette perspective, la «normale» incarne cette façon –d'ailleurs inexplicable- de croissance indéfiniment à la pérennité des fondements du «miracle économique» d'autan, alors que manifestement ces fondements ont été profondément ébranlés par les développements survenus dans les trois dernières décennies.

### **3- Etendue et limites de la reconstruction**

Etant donné, l'absence d'un «projet économique» à la hauteur des bouleversements qui ont secoué le pays et la région, les années 1990 ont vu se succéder des politiques incohérentes, in concertées, et reflétant des choix souvent contradictoires, aussi bien

---

<sup>5</sup> - Cet objectif a été implicitement visé par l'ensemble des programmes de reconstruction; mais c'est surtout l'«horizon 2000» pour les années 1993-2000 (puis 1995-2000) que l'a adopté comme principale hypothèse de base du programme de reconstruction.

sur le plan économique général qu'au niveau des interventions sectorielles ou régionales. Ainsi, l'impact des programmes de reconstruction –lancés à partir de 1991- sur la croissance économique, la création d'emplois et l'amélioration des conditions sociales, a été relativement limité. Ces programmes, dont les priorités sectorielles et régionales, la durée et le mode de financement, ont été à maintes reprises modifiés sans explication, notamment entre 1991 et 1994, se sont quasi-entièrement consacrés à la réhabilitation des infrastructures et aux équipements physiques structuraux. En l'absence d'une vision économique et d'un plan de développement qui impliquerait l'ensemble des secteurs de l'économie, y compris les secteurs d'infrastructure, les programmes de reconstruction ont fini par fausser la logique des coûts et des avantages : il est vrai que beaucoup d'investissements – financés quasi intégralement par l'emprunt surtout extérieur- sont entrepris ou prévus, mais il faut noter par ailleurs que leurs priorités sont ou bien contestées, ou bien trop marquées par la suprématie de la composante foncière, ou alors elles ne répondent qu'à des fins et des utilisations inaptes à être rentabilisées que dans le moyen et le long terme. Or le manque de concordance entre ce surinvestissement dans les infrastructures et les besoins énormes non satisfaits en matière d'investissement dans les secteurs de production, notamment l'agriculture et l'industrie, explique en grande partie pourquoi la réaction du secteur privé à l'effort de reconstruction a été aussi timide sur l'ensemble de la décennie ; ce faible impact de la reconstruction sur les rouages de l'économie réelle, s'est trouvé d'autant plus confirmé par la sortie hors du circuit économique intérieur d'une grande partie des dépenses de reconstruction, soit en contrepartie des importations d'équipements, ou bien des profits rapatriés par les compagnies étrangères (contractés par le CDR dans le cadre de la reconstruction) ou bien des salaires versés aux travailleurs non libanais qui ont pris part aux projets de reconstruction<sup>(6)</sup>.

### **III- Les limites de la croissance et des politiques étatiques :**

#### **1-Une croissance controversée :**

L'absence de vision stratégique en matière économique s'est répercutée négativement sur les taux de croissance durant la dernière décennie. Alors que les prévisions et les

---

<sup>6</sup> - Ces différents éléments non intégrés au circuit économique intérieur, représentent plus de 60% de l'ensemble des dépenses de reconstruction.

projections adoptées dans les programmes de reconstruction s'attendaient à un taux de croissance annuel de PIB de l'ordre de 8 à 9% (à prix constant), les chiffres officiellement réalisés n'ont pas dépassé, en moyenne, les 5%. D'autres estimations utilisant un déflateur mieux approprié que le simple indice de prix à la consommation, ont abouti à un taux officiel déclaré<sup>(7)</sup>. Au-delà de cette controverse sur le niveau des taux de croissance durant la période 1992-1997, deux conclusions bien définies font l'unanimité des économistes et des observateurs depuis 1997 : d'une part, une nette tendance à la baisse des taux, et de l'autre une croissance zéro, voire même négative depuis 1999. Aussi faut-il noter que le dossier concernant le problème de la croissance économique ne se limite pas à la seule querelle sur les taux. Deux autres dimensions non moins importantes doivent être prises en compte ; d'une part les moteurs ou le lut motives de cette croissance et l'autre son contenu ou plus exactement la reptation de ses fruits entre les différentes composantes de la valeur ajoutée produite, en l'occurrence les profits, les salaires, les intérêts et les rentes. L'expérience de l'après guerre témoigne de la précarité et de la médiocrité du processus de croissance réalisé à ces deux niveaux. En effet, cette croissance a été beaucoup plus commandée par les incitations à la consommation dans les deux secteurs public et privé, que par les incitations à l'investissement, la production et la création des occasions de travail. Evoluée en pourcentage de PIB, la consommation au Liban vient en tête de liste dans les comparaisons internationales. Par ailleurs, au niveau des composantes du PIB, la dernière décennie a nettement mis en relief le gonflement indéniable des parts d'intérêts et de rentes oisives aux dépens des salaires et des profits, ce qui confirme effectivement la précarité économique, sociale, voire politique de l'ensemble de l'«édifice » de l'après guerre.

## **2- Précarités sectorielles :**

Les caractéristiques sectorielles de la croissance réalisée dans les années 1990, sont révélatrices à divers égards. Si l'on met de côté le secteur des infrastructures, celui de la construction et certains ilôts du secteur tertiaire, notamment les banques, qui ont connu à certains moments un essor relatif, la majorité des autres secteurs et activités

s'est mal accommodé des mutations et bouleversements de la dernière décennie. Manquant d'investissements, de crédits, de politique d'encadrement et d'orientation en matière de commercialisation, l'agriculture a connu une situation stationnaire tout au long des années 1990, tel qu'il ressort des indicateurs disponibles de production et d'exportation ; le secteur industriel a manifestement partagé le même sort que l'agriculture, selon des indicateurs similaires<sup>(8)</sup>. Toutefois, la situation de ce secteur a semblé plus dramatique et délicate, sur l'ensemble de la période, à cause d'une équivoque de base : une tentation à consacrer la substitution à l'importation et à relever sans cesse les taux de production douanière du moins jusqu'en l'an 2000, alors que partout dans le monde les vagues de libéralisation déferlaient et gagnaient sans cesse du terrain. De plus, une des faiblesses communes à l'agriculture et l'industrie, résidait -et réside toujours- dans l'étroitesse excessive du champ des échanges et des rapports d'interdépendance entre ces deux secteurs productifs. Par ailleurs, si le secteur de la construction a enregistré un développement fantastique surtout entre 1993 et 1995 -avec une hausse annuelle de plus de 500% en moyenne des surfaces de construction licenciées- la crise qui a secoué ce secteur par la suite a, elle aussi, revêtu un caractère fantastique. En effet, depuis 1995, les indicateurs relatifs à ce secteur ont nettement tourné à la baisse. Des estimations semi-officielles évaluent à environ 8 milliards de dollars américains le montant des investissements gelés dans ce secteur, sous forme d'unités de logement et bureaux vacants à cause de l'inexistence d'une demande solvable. C'est ce qu'explique éventuellement la sévérité de la crise économique depuis 1995, étant donné que les investissements dans le secteur foncier et bâti ont toujours constitué environ les deux tiers du total des investissements du pays, et il est donc normal que leur contraction démesurée se répercute directement sur le taux de croissance. Pour compléter cette rétrospective sectorielle, il faudrait faire une mise au point à propos de ce qui reste des « percées historiques » du Liban dans le domaine des activités tertiaires (commerce, commerce triangulaire, transit, banques, tourisme, assurances, éducation, santé, transport, télécommunications,...). Malheureusement, le bilan des années 1990 n'a pas été très favorable. Alors qu'environ un tiers, voir même les deux cinquième, de nos services étaient exportés

---

<sup>8</sup> - Le taux de croissance (du PIB) a dépassé le double du taux d'accroissement des exportations agricoles et industrielles sur l'ensemble de la décennie 1990

avant le déclenchement des hostilités (1975)<sup>(9)</sup>, moins que 10% de ces services est à présent exporté. Dix ans après la fin des hostilités, le Liban se trouve de moins en moins disposé et préparé à reprendre ses fonctions d'intermédiation tertiaire au niveau de la région. Des considérations de coûts, de surcoûts, de standards, de qualité, d'environnement, de gestion du service et de l'espace public, de transparence et de traçabilité administratives,...empêchent jusqu'à nouvel ordre la concrétisation des potentialités de ce secteur (ou du moins de ce qu'il en restent). Le Liban qui pourrait se vanter dans les années 1960 et 1970 d'être un des principaux producteurs et exportateurs de services –considérés dans le temps comme étant des services de pointe- est à présent de moins en moins compétitif au regard d'un espace économique avoisinant en pleine mutation et dote d'un certain nombre de points forts : disponibilité des infrastructures, du capital, du travail importé bon marché, du service public bon marché également, de politiques étatiques d'encadrement, de transparence administrative... ainsi que d'une rente foncière dont le poids relatif dans les structures des coûts et des profits est nettement moins important, donc plus favorable au développement économique.

### **3- Monnaie et finances publiques :**

Dans l'atmosphère d'incertitude politique qui a régné après Taëf, et vu l'absence d'une vision stratégique en matière de développement, les politiques gouvernementales successives ont manqué d'objectifs nets, clairs et précis. Outre les carences au niveau de la politique de reconstruction, des orientations inconciliables sont apparues au sein même de la politique des finances publiques et de la politique monétaire, ainsi qu'entre elles deux.

A- Aucun plafond n'a pas été maintenu ou respecté par la classe politique au niveau des dépenses publiques, du moins jusqu'en 1997, sachant que plus de 85% de ces dépenses en moyenne étaient des dépenses non productives. Par contre, les recettes publiques, qui ont plutôt dans l'ensemble respecté les prévisions des budgets annuels successifs, ont fini par ne couvrir qu'un

---

<sup>9</sup> - Les services exportés à l'époque couvraient une gamme d'activités très variée: éducation, santé, tourisme, commerce triangulaire, assurance et banques, estivage, tourisme... malheureusement la majeure partie de ces activités n'est plus échangeable (c'est à dire exportable) pour des considérations de coût (surcoût), de qualité, d'environnement...

pourcentage de moins en moins élevé des dépenses, dont la tendance à la hausse est devenue incontrôlable à partir de la moitié des années 1990 du fait de l'augmentation exponentielle du service de la dette. Aussi, faut-il noter que la structure interne des recettes publiques –comme celle d'ailleurs des dépenses ne concordait pas adéquatement avec les conditions du développement économique et social requis, puisque l'écart relatif (mesuré en pourcentage du PIB) entre impôts et taxes directes et impôts et taxes indirects, a environ quadruplé durant la dernière décennie<sup>(10)</sup>. Dans un pays fortement inégalitaire à l'origine, ces faits ne pourraient déboucher que sur la conclusion suivante : une ponction de plus en plus importante est exercée sur les revenus des couches moyennes et pauvres pour financer la sur-consommation peu productive d'un secteur public, non engagé dans la voie de la réforme. Or, avec l'aggravation du déficit budgétaire annuel, de la dette et du service de la dette, tel qu'il ressort des divers indicateurs disponibles, cette ponction a eu tendance elle-aussi à s'aggraver.

B- Mais c'est surtout au niveau de la politique monétaire que réside le principal facteur de crise, ou plutôt le facteur qui a hypertrophié et gonflé tous les autres facteurs de crise. S'il est vrai que la politique de stabilisation monétaire a, d'un côté, contribué à l'absorption de phénomène inflationniste, elle a par ailleurs, créé des bouleversements à divers égards<sup>(11)</sup>. Elle a introduit des distorsions au niveau des prix, et augmenté le taux de change effectif de la L.L. vis à vis des monnaies étrangères de plus de 75% entre 1991 et 2000, ce qui s'est négativement répercuté sur les exportations libanaises, mais a sensiblement encouragé les importations (surtout celles des biens de consommation). Elle a également introduit des distorsions dans l'allocation des ressources, et a protégé artificiellement et à partir de considération non économique, des activités peu productives et non commercialisables. Cette politique a contribué à la généralisation de modes de consommation qui ne coïncident ni avec le volume du PIB, ni avec la productivité du travail ni avec l'état de déficit structurel de la balance courante. La politique de stabilisation a en revanche encouragé le comportement rentier des investisseurs

---

10\_

11\_

potentiels (locaux et étrangers), et engendré des flux de capitaux flottants en direction du pays, flux qui ne cherchaient malheureusement que la maximisation des profits faciles à court terme à partir des taux d'intérêts élevés, offerts sur le marché libanais. Dans l'ensemble cette politique, en multipliant par deux le poids relatif des intérêts dans le PIB en l'espace de dix ans, a élargi la dimension non productive au niveau des composantes de ce PIB.

C- Il est clair que de pareilles politiques monétaire et de financière, ne relèvent pas d'une rationalité économique bien définie ayant des objectifs cohérents et visibles. Au contraire, ces politiques semblent être, à divers égards, inconciliables. La coexistence sur l'ensemble de la décennie entre, d'un côté, un déficit budgétaire et une dette publique incontrôlables, et de l'autre une appréciation ou même une stabilisation de la monnaie nationale, ne peut pas durer indéfiniment. Plus spécifiquement, les taux d'intérêts relativement élevés qu'impliquent cette politique de stabilisation monétaire, ne peuvent pas être conciliés indéfiniment au besoin imminent de maîtriser le service de la dette publique c'est à dire le montant des intérêts annuels engendrés par cette dette. Plus généralement, l'idée de maintenir une politique de dépenses publiques irrationnelles –trop axée sur la consommation et plus en plus financée par l'emprunt aussi bien intérieur qu'extérieur- corrélée à une politique d'intérêt élevés qui permettrait de reproduire cet équilibre précaire, ne peut plus tenir indéfiniment. Il faut avouer que ce genre de contradictions semble être arrivé à terme.

#### **IV- Le social en tant que «résidu » :**

Si tels sont les principaux traits caractéristiques du nouvel «édifice » économique de l'après guerre, il faut s'attendre à ce que les sous produits, qui en découleraient en matière sociale, ne soient pas d'une nature fondamentalement différente<sup>(12)</sup>. Tel que mentionné plus haut outre la tendance à la baisse des taux de croissance voire du PIB, la «distribution primaire » des revenus a été négativement affectée durant les années 1990 par les politiques des gouvernements successifs, et ce à cause de l'accroissement spectaculaire de la part des intérêts et rentes dans le PIB aux dépens des autres

---

12\_

composantes à caractère plus productif, à savoir les salaires et le profit, l'évolution du salaire minimum (à prix constant) et du salaire moyen simulé confirme cette conclusion. Mais au-delà de la distribution primaire des revenus, la redistribution de ces derniers, à travers la politique des dépenses et des recettes publiques, s'est avérée sur l'ensemble de la décennie, peu efficace et parfois perverse. Les dépenses publiques, même en matière sociale, sont en dernière instance financées par les couches moyennes et pauvres, qui par ailleurs n'en sont pas forcément les premiers bénéficiaires, à cause des «fuites» énormes enregistrées au niveau de la gestion de ces dépenses. Par ailleurs, les impôts directs et les cotisations sociales -qui sont considérés comme des indicateurs adéquats pour mesurer l'étendue et dans une certaine mesure l'efficacité de la redistribution- ne représentent ensemble que 4% seulement du PIB du Liban d'après guerre.

Les implications sociales des politiques économiques de l'après guerre, revêtent un caractère dangereux à divers égards. D'une part, avec la crise qui touche les couches moyennes, l'aggravation du phénomène de pauvreté a gagné de plus en plus de terrain. Bien qu'on ne dispose pas suffisamment de données statistiques à ce sujet, les quelques études et enquêtes réalisées par l'Administration Centrale de Statistiques, confirment la précarité de la situation : en 1997 environ 60% des ménages au Liban ont déclaré un revenu mensuel total inférieur à 800\$, alors que la «ligne supérieure de pauvreté» en milieu urbain se situait, la même année, aux alentours de ce montant, selon de nombreuses organisations internationales<sup>(13)</sup>. En même temps 13% seulement des ménages résidant à Beyrouth et ses banlieues ont déclaré pouvoir couvrir leurs dépenses à partir de leurs revenus. D'autre part, les données partielles disponibles confirment la tendance à la hausse des taux de chômage dans le pays. Estimé officiellement à environ 8.5% en 1997, ce taux a eu tendance à varier en l'an 2000 entre 12 et 15%, selon des sources semi-officielles. Or cette escalade du chômage a lieu au moment où l'émigration bat son plein, puisque entre 1991 et 2000, environ un million de départs nets est enregistré, selon les statistiques du ministère de l'Intérieur. La synchronisation entre l'augmentation des taux de chômage et du mouvement d'émigration, montre à quel point les politiques étatiques des années

---

<sup>13</sup> - Poverty Assesment,

1990, y compris les politiques de reconstruction, ont été biaisées et peu efficaces, en matière de création d'emplois.

## **V- Quelles issues ?**

Au terme de l'année 2000, la crise commence à revêtir les aspects d'une « crise générale » affectant à des degrés divers, aussi bien le secteur public que le secteur privé et les ménages. Les principaux indicateurs disponibles en fin d'année (2000) sont révélateurs et inquiétants : une croissance zéro, un taux de déficit de 53% des dépenses, une dette publique atteignant 148% du PIB, une baisse de plus de 1.1 milliards de dollars au niveau des réserves détenues par la Banque Centrale... à quoi vient s'ajouter une plus grande aggravation du déséquilibre des comptes extérieurs, notamment la balance courante. En l'absence d'un consensus national sur les grands objectifs d'une réforme attendue depuis bien longtemps, et sur les modalités concrètes d'application de cette réforme, le pays semble s'acheminer « fatalement » vers une impasse. Celle-ci découlerait plus de la nature du système d'après Taëf que des seules pratiques de l'« Establishment » en place, et des politiques qu'il a menées dans le domaine économique et social.

La persistance des pressions sur le marché des changes -qui traduit en dernière instance les anticipations que se fait le grand public sur l'avenir de l'économie de son pays- depuis le dernier trimestre de l'année 2000, risque de précipiter des solutions brutales à la crise, induites par « les forces aveugles » du marché, et leurs effets destructeurs, qui impliqueraient inévitablement des coûts économiques, sociaux et surtout politiques, nettement supérieurs à ceux découlant d'une gestion audacieuse, rationnelle et concertée de cette crise. Or il est certain que les solutions engendrées uniquement par les forces du marché aboutiront dans la majorité des cas, à des sorties massives de capitaux, et à une dévalorisation générale du stock de capital disponible dans le pays. Elles conduiraient également à une dévalorisation du facteur travail, et notamment à une chute du pouvoir d'achat des salariés et de la protection sociale ; sachant que le travail salarial représente environ les deux tiers de la population active au Liban. Politiquement, la mise en œuvre de pareilles solutions aura éventuellement des implications directes au niveau de la nature et de la structure du pouvoir. Celui-ci

aurait manifestement tendance à être supplanté par un pouvoir ayant un caractère de plus en plus autoritaire.

Quant à l'autre alternative –la gestion audacieuse, rationnelle et concertée de la crise- elle impliquerait nécessairement l'engagement de la classe politique dans une réforme multidimensionnelle des différentes sphères politique, économique et sociale. Cette réforme devrait provenir d'un consensus national sur les déterminants de la crise, ses enjeux, son «marker» et sur le compte de «pertes et profits» qui en a découlé. Elle devrait également identifier les différentes alternatives et issues envisageables, et les coûts et le mode de répartition détaillée de ces coûts entre les différents partenaires sociaux. Il n'est plus tolérable que les «solutions» proposées ou mises en œuvre, soient une fois de plus conçues aux dépens des pauvres, dans un pays qui est à l'origine fortement polarisé et marqué par les inégalités. Etant donné que la crise est celle de l'économie réelle, de la division du travail, et des modes d'intervention de l'Etat dans la sphère économique et sociale, la classe politique ne devrait pas être tentée par des solutions «monétaires» (en l'occurrence une dévaluation de la monnaie nationale). Celles-ci ne feraient à terme qu'approfondir la crise. L'alternative –d'ailleurs difficilement supportable- résiderait éventuellement, dans le lancement d'un ensemble cohérent de réformes étroitement liées et interdépendantes, et ce dans le cadre d'une indexation générale des valeurs qui empêcherait de limiter les effets de la crise aux seuls segments de la société concernés, de par leur revenu, leur couverture sociale et leurs indemnités, par la monnaie nationale que les «grands acteurs» sont actuellement en train de fuir. Les réformes en question, doivent couvrir des domaines très variés : l'administration, la fiscalité, la structure des dépenses publiques notamment en matière d'éducation et de santé, la redéfinition du service public et donc du domaine étatique non effectivement concerné par ce service et qui donc serait considéré comme privatisable (dans des conditions transparentes et bien définies)... Parallèlement à ces réformes, il faudrait redécouvrir et reconstruire les fondements des avantages comparatifs du pays, notamment du secteur privé : activités à haute valeur ajoutée, technologies de pointe, échanges inter-sectoriels et inter-industriels de plus en plus intenses, priorité de la qualité et du respect des conditions environnementales, croissance motivée davantage par la création d'emplois que par la généralisation pure et simple de la consommation, transfert progressif des investissements des domaines rentiers, en l'occurrence le

foncier et le bâti, aux domaines plus vastes et variés dans lesquels les sciences, les technologies et le professionnalisme joueront un rôle plus important...

## **VI- Comment situer la réflexion de Michel Chiha dans la nouvelle donne ?**

Le champ de réflexion de Michel Chiha a été immense. Il a porté sur des thèmes divers, allant du politique à l'économique et au social. Toutefois il faudrait reconnaître que dans ces différents domaines, le Liban de l'après guerre se distingue fondamentalement de celui des années cinquante, c'est à dire du Liban de Michel Chiha. L'espace aussi bien intérieur qu'extérieur du pays, a été profondément remodelé par les changements et les mutations survenus durant ce demi-siècle.

Il est clair que Liban actuel n'est plus la plaque tournante de la région, son centre commercial et financier et le coffre-fort de ses richesses et ses dépôts. En effet le Liban est devenu à présent très concurrencé par les nouveaux centres et rôles qui émergent dans bon nombre de «coins» de la région : la banque aux Emirats Arabes Unis et au Bahrein, le tourisme en Egypte, en Syrie, les services de tous genres à Dubaï, les marchés financiers dans les pays du Golfe, l'activité industrielle dans ces derniers ainsi qu'en Egypte et en Syrie... et l'activité agricole un peu partout dans la région, y compris l'Arabie Saoudite.

Par ailleurs l'«idéologie» du commerce et des services que Michel Chiha a longtemps prêchée, se pose à présent dans des conditions et des termes fondamentalement différents. Dans les années cinquante, cette idéologie avait pour objectif principalement de démarquer le Liban de la Syrie, dont l'économie dépendait énormément des réseaux des «villes intérieures»(Dama, Alep, Hama...). Ces dernières misaient beaucoup à l'époque sur la production locale et donc sur la protection de cette production, alors que le Liban, essentiellement tourné vers la mer, cherchait à s'ouvrir dans toutes les directions, profitant à cet égard de sa composition pluraliste et des liens culturels et commerciaux qu'il a historiquement taillés avec l'Europe. Or avec le néolibéralisme qui progresse partout –même dans les économies à caractère antérieurement dirigiste- et avec les nouvelles technologies et la révolution du monde des télécommunications et des transports, les distances se sont évanouies, et les concepts d'espace intérieur, d'espace extérieur, de service...se sont profondément modifiés. En effet l'essentiel des services n'est plus nécessairement traditionnel tel

que le Liban a manifestement réussi à offrir à l'époque, en l'occurrence les services bancaires, de transit, de villégiature, d'éducation, de santé.... Le nouveau monde des services est surtout celui lié ou découlant des nouvelles technologies, du contrôle de la qualité, du respect des grands équilibres écologiques, de la généralisation des nouveaux programmes et standards en matière de santé publique et d'éducation, d'une meilleure division du travail ainsi que d'une meilleure division du temps entre les loisirs et le travail. Or à ces différents niveaux le Liban actuel est toujours bloqué !! Etre doté d'un emplacement géographique stratégique ne suffit plus à lui-même pour garantir la pérennité de l'essor du commerce et des services.

En revanche l'idéologie des «migrations extérieures » que Michel Chiha a infiniment développée, en tant que soupape de sécurité pour faire face aux périodes de crise...cette idéologie ne fonctionne plus dans les mêmes termes qu'auparavant. A l'époque les bienfaits des migrations étaient nettement supérieurs à leurs effets négatifs. Aujourd'hui l'on ne peut plus aisément confirmer cette thèse. En effet les flux d'émigration deviennent de plus en plus massifs, durables, et touchant spécifiquement les tranches d'âge jeunes, productives et relativement bien éduquées et formées. En même temps, les flux des transferts provenant de ce mouvement d'émigration (en direction du pays) commencent à avoir un impact de moins en moins positif et convainquant. Non seulement ces transferts ont une tendance à la baisse, mais ils sont de plus en plus commandés par des comportements rentiers, au même titre que les mouvements classiques de «hot money »

C'est surtout au niveau de la dynamique relationnelle entre le Liban et la Syrie que les choses ont fondamentalement changé depuis les années cinquante. En 1950, l'on a assisté à la scission douanière entre le Liban et la Syrie, aussi bien pour des raisons politiques qu'économiques. Comme mentionné plus haut, les villes de l' «intérieur syrien » plaident pour une protection prononcée de leur production locale, alors que le Liban, de nature extravertie, ciblait davantage la mer, l'Occident, et le risque inhérent à un libéralisme pratiqué à outrance. Cinquante ans après, ce libéralisme a débouché sur l'éclatement de plusieurs guerres au Liban, alors que le dirigisme et l'étatisme en Syrie ne sont pas parvenus à garantir l'essor économique et l'épanouissement social de ce pays. Vraisemblablement, les deux «modèles » libanais et syrien sont en crise. Aussi la recherche de nouvelles formes de coopération et

d'intégration économique entre les deux pays - différentes de celles préconisées par les accords signés récemment par eux - ne constituerait-elle pas une vraie alternative pour cet espace économique qui regroupe, plus de 20 millions d'habitants, et qui se trouve de plus en plus marginalisé dans la nouvelle donne internationale et régionale ?

Pour qu'on puisse sérieusement évoquer une pareille alternative répondant objectivement aux intérêts des deux peuples syrien et libanais, ne devons-nous pas défendre ouvertement l'indépendance du Liban, sa souveraineté, et sa façon spécifique et enrichissante d'adhérer à une arabité d'un style original et développé et soutenir le processus de démocratisation de la Syrie.